



MOTION

La Chambre des Députés,

Soucieuse de construire un réel partenariat entre les femmes et les hommes et partant d'inscrire l'égalité entre les genres dans la réalité quotidienne;

Consciente que la construction d'un véritable partenariat appelle non seulement des avancées législatives et des actions spécifiques de promotion des femmes, mais avant tout une transformation des comportements individuels et des attitudes et pratiques collectives;

Consciente que le seul moyen pour parvenir à éliminer toutes les injustices consiste à intégrer l'objectif d'égalité dans l'action de l'ensemble des départements ministériels,

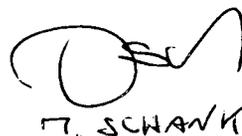
Consciente des efforts déployés par le Gouvernement en vue de promouvoir l'intégration de la dimension du genre au niveau de l'éducation et de la formation, seuls outils capables d'influer de manière significative sur les rapports entre les femmes et les hommes, ainsi que de la difficulté de cette tâche;

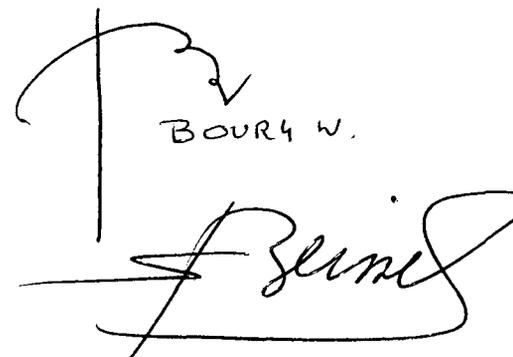
Invite le Gouvernement,

- à intégrer à moyen et à long terme la dimension du genre dans les curricula des enseignant(e)s et éducateurs/trices;

- à étendre progressivement le projet "Partageons l'égalité- Gläichheet delen- Gleichheit teilen" à tout le système éducatif luxembourgeois (préscolaire, primaire, secondaire et secondaire technique) en se basant sur les expériences acquises et le matériel élaboré, et à mettre les ressources à disposition pour assurer la mise en œuvre et l'évaluation du projet.


Maggy Nagel


M. SCHANK


BOURLY W.